

Elections Législatives du 4 Mars 1973

Département des LANDES . 3ème Circonscription

Jean-Marie COMMENAY

Député sortant . Maire de Saint-Sever

Electrices, Electeurs de la 3ème Circonscription,

Depuis 1958 et à quatre reprises successives, vous m'avez accordé et renouvelé votre confiance.
Avant de dresser un bilan succinct de la législature et de préciser mes options pour l'avenir, j'ai l'honneur de vous rappeler ma pensée politique :

— REPUBLICAIN, parce que ce régime est en France, capable de garantir l'indispensable **pluralité** de la société, aux plans économique, politique et philosophique.

— LIBERAL, attaché aux valeurs de la civilisation rationaliste et chrétienne de l'Occident, je veux préserver l'éminente dignité de l'homme contre les totalitarismes oppresseurs.

— SOCIAL, j'entends que la société émancipe les " mal-aimés " de la croissance économique par une redistribution plus équitable du revenu national. Vivant au milieu du peuple, je sais que l'œuvre à accomplir est encore très importante.

MON ACTION AU PARLEMENT

Favorable à la politique d'ouverture menée par le Président POMPIDOU, j'ai, au cours de la dernière législature, soutenu une politique gouvernementale marquée par des réformes importantes :

— loi sur l'autorité parentale, la filiation, l'aide judiciaire, l'orientation de l'enseignement supérieur, l'éducation permanente, la formation professionnelle continue, la formation technologique, la mensualisation du salaire minimum, la généralisation de la quatrième semaine de congés payés, l'égalité des salaires masculins et féminins, l'actionnariat ouvrier, la réforme régionale, etc...

— il convient d'y ajouter les améliorations sociales diverses : suppression des abattements de zone pour allocations familiales, aide aux parents des jeunes sans emploi, abaissement à 55 ans des avantages de réversion pour les veuves, prime à la mobilité des jeunes, etc...

— pour les agriculteurs, bilan positif de la conférence Profession-Gouvernement, prime de 25.000 F. pour les jeunes, plan de modernisation pour les petites exploitations par des prêts et l'intervention d'un fonds de caution mutuelle.

Dans les domaines où les initiatives de l'exécutif m'ont paru trop timides ou insuffisantes, j'ai exercé librement mon droit de critique.

Mes options pour l'avenir : La stabilité des Institutions

Attaché aux Institutions et à la stabilité politique qu'elles nous procurent, j'estime qu'il ne saurait être question de remettre en cause les pouvoirs et le rôle du Président de la République.

Cependant, le Parlement devra disposer d'un droit de contrôle plus efficace sur les actes de l'exécutif et de l'administration. Les institutions actuelles, mi présidentielles, mi parlementaires pourraient ainsi évoluer vers un régime présidentiel équilibré.

POLITIQUE ETRANGERE ET DEFENSE : L'EUROPE unie confédérale est la condition de nos objectifs de mieux-être, de participation aux responsabilités internationales et d'affermissement de la paix.
L'unification s'est accomplie jusqu'à l'heure autour de l'Economie. Elle doit désormais emprunter la voie supérieure de la politique.
Tout en poursuivant une politique de Paix, nous devons maintenir notre **effort de défense**, compatible avec le revenu national et rechercher son articulation avec les systèmes de nos partenaires européens.

POLITIQUE ECONOMIQUE : La situation présente est convenable Le taux annuel moyen de croissance du produit national brut est le meilleur d'Europe depuis dix ans. Il nous faut maintenir ce rythme tout en contenant l'inflation.
Je suis opposé à des bouleversements qui conduiraient au **recul de la croissance, à la stagnation** et, peut-être à l'oppression.
La progression harmonieuse de la **croissance** par **l'industrialisation** assurera la **sécurité de l'emploi** et couvrira **aussi le coût des équipements collectifs** : téléphone, autoroutes, équipement hospitalier, centres pour handicapés, etc...

UNE ÉCONOMIE DE PARTICIPATION

— **Premier objectif** : faire participer aux **bienfaits de la croissance** les catégories qui en sont tenues à l'écart : les anciens, les veuves, les retraités, les handicapés, les familles, les salariés au revenu le plus bas.
— **Deuxième objectif** : participation des **salariés** et des **cadres** par le moyen des contrats de progrès.

POLITIQUE SOCIALE : Les dispositions prises en 1971 et 1972 augmentent les retraites, permettent aux travailleurs de mieux choisir l'âge auquel ils désirent se retirer, généralisent les retraites complémentaires. La retraite à 60 ans est attribuée aux salariés handicapés à 50 % et aux salariés licenciés.
Il est possible, au cours des cinq années à venir, de faire en sorte que les Français puissent, à partir de 60 ans, bénéficier du taux de pension qu'ils reçoivent actuellement à 65 ans et d'harmoniser les régimes de retraite.
Si la sécurité maladie et vieillesse **des artisans et commerçants** a été améliorée du fait d'un financement extérieur (avance du Trésor et contribution des Sociétés), **une solidarité nationale accrue** doit permettre de leur garantir des prestations maladie, invalidité et vieillesse **identiques** à celles du régime général. Le but à terme étant d'instaurer un régime unique de vieillesse pour tous les Français.

AGRICULTURE : L'agriculture est un des éléments majeurs de notre puissance économique.

IL FAUT DONC :

— développer la **politique agricole commune**, la construction de l'EUROPE demeurant une des chances de notre agriculture.

— poursuivre une politique de modernisation des exploitations et des équipements collectifs agricoles.
— politique des **prix, d'organisation des marchés,** susceptible de répondre aux légitimes préoccupations des agriculteurs en matière de niveau et de sécurité des revenus et afin de fixer les jeunes.
— **préserver prioritairement l'exploitation familiale à responsabilité personnelle.**
— obtenir de la Communauté Européenne le **relèvement du prix du maïs et du lait,** etc...

EDUCATION NATIONALE et JEUNESSE : Extension à toute la durée de l'enseignement obligatoire de la **gratuité des livres de classe, des fournitures et des transports scolaires.**
— multiplication des classes enfantines permettant de recevoir tous les enfants y compris ceux des campagnes à partir de l'âge de DEUX ANS.
— nationalisation dans les cinq ans des C.E.G. et des C.E.S.

PROBLEMES CATEGORIELS
— **ANCIENS COMBATTANTS :** j'ai manifesté **par mes votes mon adhésion** à vos légitimes revendications.
— **RAPATRIES :** depuis 1961, j'ai défendu sans concessions vos droits à l'indemnisation et à l'amnistie.
— **MAIRES :** connaissant les difficultés financières des communes, j'estime qu'il y a lieu de remanier le système désuet des impôts locaux, de ristourner aux communes une part des impôts de l'Etat et de mettre en œuvre le système de la subvention globale.
— **FONCTIONNAIRES, MILITAIRES en activité ou en retraite :** j'ai toujours défendu vos légitimes droits.
— **ARTISANS et COMMERÇANTS :** connaissant vos problèmes, je suis favorable à la disparition de la patente et à l'instauration du salaire fiscal.

Mon action au plan de la Circonscription

Elle a été constante et au service de tous

Au plan général, j'ai apporté ma contribution au **développement de l'industrie** ou à son maintien : Aire, Hagetmau, Rion, Saint-Sever, etc...

J'ai appuyé, avec succès, auprès des Ministères les demandes **d'équipements collectifs :** H.L.M., Maisons de retraite, etc... et **d'équipements divers :** syndicats d'adduction d'eau des Arbouts, des Eschourdes, du Tursan, de Saint-Sever Nord, assainissement de la vallée du Bas, remembrement de Meilhan.

Pour l'avenir, je pense que l'aménagement de notre contrée doit être fondé sur un réseau structuré de zones urbaines légères mais industrialisées et de zones rurales vivantes, équipées pour le tourisme.

L'AGRICULTURE DE QUALITE doit rester notre préoccupation : Foies gras, Armagnac, Vins du Tursan, de Chalosse et de Haute-Chalosse, élevage par les méthodes naturelles.

Comme je l'ai toujours fait, je défendrai les LIBERTES LOCALES en MATIERE de CHASSE.

LE CHOIX politique du 4 Mars : Un choix de Société

Il n'est pas entre le conservatisme et le progrès, il est entre deux conceptions du Progrès,

— **CELLE DU PROGRAMME COMMUN pour qui le sort de l'homme est l'affaire exclusive d'un système de nature étatique.** Les mutations qu'il propose, outre qu'elles compromettraient gravement la vie économique et sociale de la France et son insertion dans l'Europe risqueraient de mettre en péril les libertés auxquelles notre peuple est attaché.

— **CELLE QUI INSPIRE LE PROJET DE SOCIETE HUMAINE DE PARTICIPATION auquel j'adhère.**
Cette société se distingue de l'individualisme libéral et du collectivisme totalitaire.
Ses buts vont à la mise en œuvre d'une SOLIDARITE ACTIVE dans le respect des LIBERTES DE L'HOMME.

Qui dit solidarité dit participation à la croissance.

Or, le développement de la croissance exige LA STABILITE politique.

LE CHOIX DANS LA CIRCONSCRIPTION

Trois candidats se dressent contre moi ou, plus exactement, contre ce que je représente :
— celui du parti communiste - celui du parti socialiste
— enfin, un candidat converti de fraîche date à la Gauche Radicale et au Programme Commun. Ce candidat a précisé publiquement qu'un accord en vue d'un éventuel désistement avait été conclu **entre lui-même et les candidats communiste et socialiste.**

DESORMAIS, TOUT EST CLAIR :

Pour celles et ceux qui souhaitent le **changement dans le possible** en vue d'une société plus solidaire et plus humaine,

Pour celles et ceux qui refusent le **risque de la société contraignante du Front Commun,**

VOTEZ pour les idées que j'incarne et que j'ai essayé de mettre en pratique dans les actes de ma vie publique et de ma vie personnelle.

En votant en même temps pour mon fidèle ami, **Jean-Raymond LAFENETRE,** vous voterez pour des hommes **intègres, accessibles, dévoués** au bien commun et qui vous représentent avec **dignité.**

POUR UNE FRANCE FORTE, DANS UNE EUROPE EUROPEENNE,
POUR LA JUSTICE SOCIALE DANS LE RESPECT DES LIBERTES !

Votez toutes et tous sans abstention, dès le 1er tour pour

J.-M. COMMENAY

AVOCAT
Député sortant, Maire de SAINT-SEVER
Soutien C.D.P. - P.D.M.

Raymond LAFENETRE

Maire et Conseiller Général de GEAUNE
Président de la Coopérative du TURSAN

VU, LES CANDIDATS :

Aire. - Typo-Offset Castay